

n°  
62

# Hautes Alpes

PRINTEMPS 2021

LE MAG

○ **Dossier** / P. 11  
Consommer local :  
un remède à la crise

○ **À vos côtés** / P. 22  
Du sport partout et pour tous

○ **Tout à loisirs** / P. 24  
Bouillon de culture  
et d'oxygène à Boscodon

▲ **Événement**

# Le Département

fait décoller le photovoltaïque



**Hautes-Alpes**  
le département

HAUTES ALPES LE MAG N°62 - PRINTEMPS 2021

## 4 PLEIN CADRE

Les Hautes-Alpes voient grand pour leurs cols emblématiques

## 6 ÉVÉNEMENT

Le Département fait décoller le photovoltaïque

## 8 ACTUALITÉS

Classes numériques : un espace de travail à géométrie variable

Maison de l'habitat : une garantie de succès

Communauté 360° : toutes les questions liées au handicap

Acceo.fr : à l'écoute des personnes malentendantes

## 10 EN TRAVAUX

## 11 DOSSIER

Consommer local, un remède à la crise

## 16 ENTRETIEN

Luc Bronner : Chaudun, une histoire singulière et universelle

## 18 HAUTS TALENTS

Damien Seguin et Romain Attanasio, deux Haut-Alpins dans la course

Artra 1618, artiste caméléon

## 20 CANTONS

Veynes

## 22 À VOS CÔTÉS

Du sport partout et pour tous

Mon dossier APA sur Internet

## 24 TOUT À LOISIRS

Bouillon de culture et d'oxygène à Boscodon

## 26 CAUSES COMMUNES

À la une : ©Panneaux photovoltaïques sur l'aérodrome de Gap-Tallard @ Agence Kros - Rémi Fabrègue

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication Tél. 04 92 40 38 00

Hôtel du Département, place Saint-Arnoux, CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication : Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi – Digne-les-Bains Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 72 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



9 janvier

**Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**, est en déplacement à Orcières-Merlette. Il a choisi une station de ski pour adresser ses vœux 2021 aux Haut-Alpins. Des vœux qui prennent aussi la forme d'une rencontre avec les socio-professionnels de la station afin d'évoquer les grandes difficultés qu'ils rencontrent cet hiver et d'envisager une solution de la Région.



25 janvier

**Les ministres Olivier Dussopt et Joël Giraud**, en charge respectivement des Comptes publics et de la Ruralité, sont en déplacement dans les Hautes-Alpes. Dans la commune de Dévoluy, ils inaugurent l'espace France Service qui permet de mettre un bouquet de services publics à la disposition de la population, même si elle est éloignée des grands centres urbains.



16 mars

**À la CCI des Hautes-Alpes**, avec son président Éric Gorde et les acteurs de cette filière dont RTE et Enedis, pour construire l'avenir énergétique de notre territoire. L'objectif est d'augmenter de 6,4 GW la capacité de production de nos énergies renouvelables d'ici 2030 à l'échelle régionale. Les Hautes-Alpes disposent de nombreux atouts pour contribuer à cet objectif.



18 janvier

**La crise sanitaire que le monde traverse depuis un an** ne permet pas d'envisager de cérémonie des vœux du président et de la majorité départementale aux agents de la collectivité. Jean-Marie Bernard leur rend donc visite sur leur lieu de travail comme ici, au centre technique du Monêtier-les-Bains, accompagné du vice-président en charge des routes, Marcel Cannat, et de la conseillère départementale du canton Marine Michel.



22 février

**Signature à Marseille** (Hôtel de Région) avec le ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, du contrat qui lie l'État, la Région et le Département dans le cadre de la résorption des points noirs des routes du quotidien. 11 opérations sont programmées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont une dans les Hautes-Alpes entre la sortie de l'autoroute A 51 et Gap. 30 millions d'euros de travaux sont prévus sur cet axe, financés par le Département à hauteur de 30% (9 millions d'euros).



18 mars

**Lancement de la campagne de vaccination de proximité et son dispositif mobile**, à Aiguilles, en présence du président Jean-Marie Bernard et de Marcel Cannat et Valérie Garcin Eyméoud, conseillers du canton. Menée par le Service départemental d'incendie et de secours avec les autorités sanitaires, elle a pour but de rendre le vaccin accessible à tous, dans toutes les vallées : Dévoluy, Champsaur... Objectif : 1 000 injections en 20 jours.



▲ Jean-Marie Bernard

*Président du Département*

**A**près un hiver très particulier, rythmé par la mobilisation des socio-professionnels de la montagne pour une ouverture des stations qui n'a finalement jamais eu lieu, les Hautes-Alpes entrent progressivement dans un printemps qu'elles espèrent porteur d'espoir et de retour à une vie plus normale.

Un printemps synonyme de reprise des grands chantiers, sur les routes, dans les bâtiments départementaux comme les collèges, sur les infrastructures... Le Département dispose cette année d'un budget de 250 millions d'euros. Une somme qu'il souhaite utile à l'ensemble des Haut-Alpins, en apportant des réponses adaptées aux besoins de chacun. Dans cette enveloppe, 60 millions d'euros seront consacrés aux travaux d'investissement à proprement parler et aux projets qui sont développés pour préparer l'avenir de notre territoire.

Parmi eux, des avancées importantes en matière de développement durable. Sobriété énergétique, production d'énergies alternatives et renouvelables, actions sur les bâtiments départementaux...

Le Département s'engage de plus en plus fortement dans la transition écologique, y compris sur son réseau routier qui intègre de plus en plus de modes de déplacement alternatifs et doux.

Les Hautes-Alpes disposent d'un cadre naturel exceptionnel.

C'est un atout majeur qui contribue grandement à leur attractivité.

Nous nous devons aujourd'hui de concilier cet atout et le développement de notre territoire. Pour préserver l'harmonie de nos vallées et faire en sorte que demain soit à la hauteur de ce que nous souhaitons pour les futures générations.

▲ Patrimoine

# Les Hautes-Alpes *voient grand*





# *pour leurs cols emblématiques*

En 2021, la stratégie « Grands cols » du Département passe à la vitesse supérieure avec des travaux importants sur le col de l'Izoard. Celui-ci inaugure en effet un programme ambitieux d'aménagement qui comprend aussi les cols du Lautaret, de Vars, le col Agnel et celui du Noyer. Objectif : mettre en valeur les éléments patrimoniaux de ces sites prestigieux. Des études de programmation architecturale et de réhabilitation paysagère de ces cols seront réalisées en collaboration avec des partenaires comme le parc naturel régional du Queyras pour l'Izoard. Les différents travaux prévoient notamment la réorganisation des parkings au sommet des cols, la pose d'un nouveau mobilier et d'une signalétique adaptée sur l'ensemble des sites, l'aménagement des abords, de sentiers en boucle vers les belvédères. Le montant prévisionnel de l'opération (étude et travaux) s'élève à 624 000 € pour le seul col de l'Izoard.

## ▲ Transition énergétique

# Le Département fait décoller le



*Le projet nécessitera 6 millions d'euros d'investissement dont 10 % financés par le Département.*

**Les trois aérodromes haut-alpins sont le théâtre d'un ambitieux projet piloté par le Département : la création de toits et d'ombrières photovoltaïques. Ils vont permettre de diversifier la production d'énergie, mais également de valoriser le patrimoine bâti et de développer la filière air haut-alpine.**

Le Département a franchi une étape supplémentaire dans sa stratégie de développement des énergies renouvelables. Propriétaire des terrains des aérodromes de Gap-Tallard, Aspres-sur-Buëch et Saint-Crépin, il va utiliser le plus grand nombre de surfaces possible pour produire de l'électricité grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques. La détermination des élus à agir en faveur de la transition énergétique a été actée dès 2014, lors de l'adoption du Plan climat énergie territorial (PCET). Ils se sont alors engagés à adapter le territoire aux changements climatiques et à favoriser les énergies renouvelables. Le parc photovoltaïque du Chevalet, sur l'aérodrome d'Aspres-sur-Buëch, a été l'un des premiers projets de ce genre

portés par le Département. Celui-ci a signé un bail avec la société CNR, premier producteur français d'électricité 100% renouvelable, pour installer, sur 14 hectares, 5,5 mégawatts crête (qui correspond à la puissance maximale), à savoir l'énergie nécessaire pour alimenter 1 200 foyers. Il a fait construire ensuite des panneaux sur une partie des toitures au collège de Fontreyne, à Gap, une toiture sur le bâtiment d'accueil de l'aérodrome de Saint-Crépin puis sur ceux du centre de formation Polyaéro. Depuis 2019, le Département a voulu passer à la vitesse supérieure avec un projet à triple détente : il a décidé d'utiliser toutes les surfaces exploitables sur les aérodromes pour diversifier sa production énergétique, opération qui

visait aussi à valoriser le patrimoine bâti et à développer la filière air haut-alpine. Les services du Département ont dressé l'inventaire des toitures et des parkings pouvant accueillir des ombrières.

### Couvrir la totalité des besoins des bâtiments départementaux

Ils ont recensé les espaces libres pour construire de nouveaux bâtiments, analysé les surfaces d'exposition, l'inclinaison des toits, etc. Cette étude a mis au jour un potentiel de 3 mégawatts crête supplémentaires, qui permettra au Département de couvrir les besoins de la totalité de ses bâtiments publics. D'ici la fin 2022, sans mauvaise surprise de dernière minute, le projet prévoit la construction de panneaux sur une vingtaine de toitures, de 7 bâtiments et hangars neufs, de 10 ombrières, dont certaines de plus de 3 000 m<sup>2</sup> pour abriter des avions, sur une surface totale de 2 hectares. Les bâtiments neufs seront ensuite loués à des entreprises



# photovoltaïque



© : Agence Kros Hémi-Fabreque

de l'aéronautique. La première centrale est entrée en production en février, à Tallard.

Pour faire aboutir son projet, qui nécessitera 6 millions d'euros d'investissement et sera autofinancé à hauteur de 10%, le Département a créé, en février 2020, une société par actions simplifiées (SAS) avec deux partenaires privés qui lui apportent leur expertise et leur savoir-faire : l'entreprise grenobloise Solstyc, spécialisée dans le photovoltaïque et Énergie Partagée Investissement, qui finance les initiatives citoyennes de production d'énergie renouvelable.

## Maximiser les retombées locales

Les Hautes-Alpes détiennent 20 % du capital de la SAS et prennent part à toutes les décisions. Elles participent à 20 % du budget et financent aussi la construction des bâtiments neufs. Cette société privée a aussi l'avantage de pouvoir maximiser les retombées

locales pour la réalisation des travaux. Le projet a avancé, malgré les écueils et frais imprévus qui ont nécessité de l'adapter en permanence : certaines charpentes ont dû être consolidées, d'autres désamiantées, des fouilles archéologiques préventives ont retardé des chantiers, le prix de l'acier a augmenté

de 20 % à cause de la crise sanitaire... Prochaine étape : équiper de panneaux photovoltaïques la majorité des toitures et parkings de tous les autres bâtiments départementaux et faire bénéficier les collectivités des Hautes-Alpes de cette expérience pour faire aboutir leurs propres projets. ■



**Marc Viossat**

vice-président en charge de l'énergie et du climat

« Nous avons fait le choix politique de ne pas passer par la location de panneaux photovoltaïques. Nous aurions obtenu moins de puissance et moins valorisé notre patrimoine. Nous impliquer directement nous a apporté une véritable plus-value. Il était primordial de savoir aussi nous entourer des bons partenaires. Sans eux, nous n'aurions jamais pu réussir ce projet »



**Marcel Cannat**

vice-président, en charge des routes et des bâtiments

## Parole d'élus

▲ **Classes numériques**

## Un espace de travail à géométrie variable

Les collèges de Tallard, Embrun et des Garcins, à Briançon, ont répondu à l'appel à projet «Classes numériques». Doté d'un budget de 40 000 €, ce programme départemental vise depuis quatre ans à développer l'informatisation des 14 collèges haut-alpins. Chacun d'eux a la possibilité de solliciter du matériel sur une thématique spécifique. En 2020, les dossiers financés étaient culturels. Cette année, ils concernent l'aménagement de classes mobiles. Les tables étant trop étroites pour accueillir des ordinateurs, des salles de SVT ont été équipées de tablettes. Dans celles de musique, les élèves s'en servent pour composer. Dans certains cas, le mobilier classique est remplacé par des chaises à roulettes munies de pupitres, qui permettent de créer des espaces modulables et de faire travailler les élèves en petits groupes.



Les tablettes équipent les salles de SVT ou de musique.

Par ailleurs 200 tablettes, que le Département avait attribuées aux collégiens de Saint-Bonnet-en-Champsaur et Fontreynne entre 2017 à 2020, ont été récupérées pour être reconfigurées, les collégiens concernés ayant quitté ces établissements. Elles

ont été mises à disposition d'élèves isolés par la crise sanitaire et qui ne sont pas équipés dans le cadre familial. Les établissements ont identifié 130 jeunes en difficulté, qui peuvent ainsi suivre les cours dans de bonnes conditions. ■

▲ **Maison de l'habitat**

## Une garantie de succès

Un projet de construction ou de rénovation ? Le Département et ses partenaires mettent à votre disposition la Maison de l'habitat pour vous aider à le finaliser. Ouvert depuis janvier 2021, ce guichet unique rassemble les services qui peuvent être sollicités pour des conseils juridiques, financiers, techniques ou sur le choix des matériaux. Le CAUE, l'ADIL, SOLIHA\* et le Département participent à ce projet qui vise à faciliter le parcours de l'utilisateur, afin qu'il puisse agir plus efficacement, dans un cadre plus sécurisé. La Maison de l'habitat se délocalise lors de permanences qu'elle tient sur rendez-vous : à Serres, le 4<sup>e</sup> mardi, à Embrun le 2<sup>e</sup> jeudi, et à Briançon, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois. ■



Un lieu unique pour réussir votre projet de construction ou de rénovation.

\*Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, Agence départementale d'information sur le logement, association Solidaires pour l'habitat.



## ▲ Communauté 360°

# Toutes les questions liées au handicap

Lors du premier confinement, l'État a créé une plate-forme pour informer spécifiquement les personnes en situation de handicap, leurs familles et les aidants. Il a sollicité le Département pour répondre à leurs questions *via* cette plate-forme.

Il s'agissait d'informer non seulement les Haut-Alpins, mais aussi les personnes extérieures au département et de les orienter ensuite vers un référent local précis. Un service équivalent avait déjà été mis en place dans les Hautes-Alpes : le public peut en effet s'adresser à la MDPH, la Maison départementale des personnes handicapées.

À partir d'avril 2020, les services départementaux ont complété l'action de l'État en informant massivement ces publics sur tous les aspects de la vie de ces personnes : accès au droit, au logement, à la culture, aux soins, accompagnement social, accueil, etc.

D'où le nom de « *Communauté 360°* ». Cette réponse s'inscrit dans la lignée des efforts entrepris depuis 2019 par les Hautes-Alpes, pionnières dans ce domaine, pour devenir un « *Territoire*

*100 % inclusif* ». Le Département a travaillé avec l'Éducation nationale et l'Agence régionale de santé pour repérer les ruptures de parcours et remédier aux situations difficiles. ■



## ▲ Acceo.fr

# À l'écoute des personnes malentendantes

Depuis janvier dernier, téléphoner aux services du Département ou s'y présenter physiquement, quand on est une personne sourde ou malentendante, est maintenant très simple grâce au site Acceo.fr.

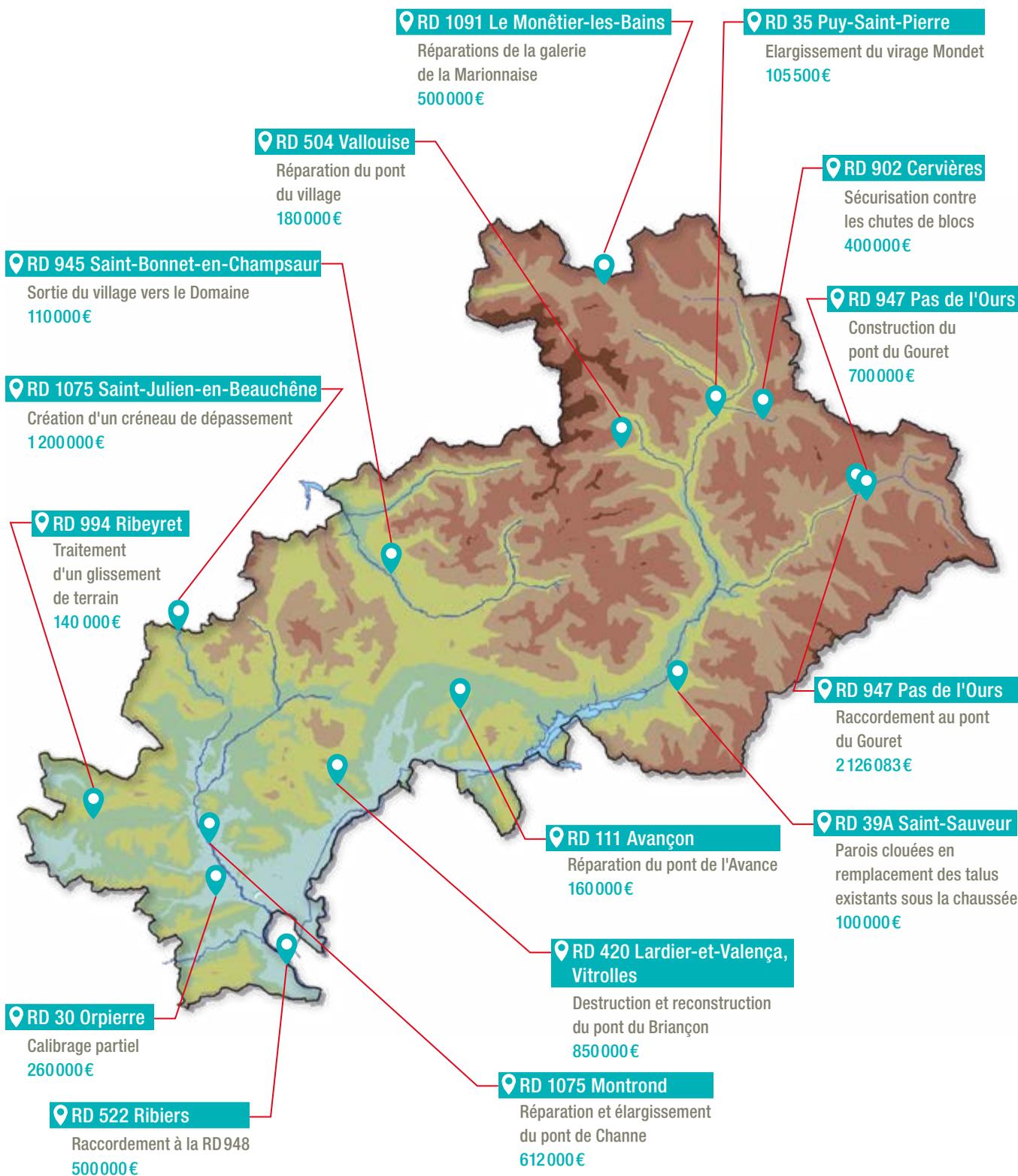
Le Département s'est en effet abonné à cette plate-forme de communication qui permet aux personnes d'accéder gratuitement à un traducteur en langue des signes ou à une transcription instantanée de la parole, tous les jours, de 9 h à 17 h. Il suffit de se munir d'une tablette ou d'un smartphone connecté et d'aller sur le site Internet des Hautes-Alpes, à la rubrique « *contact* ».

Les opérateurs d'Acceo traduisent en direct, en langue des signes, les échanges oraux. Ce service s'inscrit dans la démarche de « *Territoire 100 % inclusif* » et de « *Communauté 360°* » des Hautes-Alpes.



Une réflexion est menée pour l'étendre aux Archives départementales, à la

Bibliothèque, au Musée muséum ou encore aux offices de tourisme. ■



Retrouvez l'ensemble des travaux sur [www.hautes-alpes.fr](http://www.hautes-alpes.fr)



▲ Circuits courts

# Consommer local, un remède à la crise

Pour soutenir l'économie locale et les activités impactées par la crise sanitaire, les initiatives se sont multipliées, qu'elles émanent des entreprises elles-mêmes, des services publics ou des chambres consulaires. Une mobilisation à la hauteur des besoins du département, touché par la baisse soudaine de l'activité et notamment par la fermeture des stations. Cette crise sans précédent a eu pour conséquence de mettre pour la première fois tous les acteurs du développement économique autour de la table pour travailler ensemble, proposer des solutions, avec un mot d'ordre commun : stimuler le « *consommer local* » est plus que jamais vital pour le territoire, un facteur déterminant pour obtenir le rebond tant attendu. Sensibiliser les consommateurs, valoriser les produits haut-alpins, organiser et développer les circuits courts, tout cela est devenu prioritaire. Car si les consommateurs ont manifesté un temps un regain d'intérêt pour ce qui est local, cette tendance s'est infléchie au bout de quelques mois, et les efforts doivent redoubler pour qu'ils conservent cet attrait pour les produits haut-alpins.

## ▲ Mobilisation

# Rebondir *grâce aux produits lo*



*Nous pouvons tous agir en consommant local et en fréquentant les commerces de centre-ville.*

**En 2020, les consommateurs se sont montrés plus solidaires et intéressés par les circuits courts. Les entreprises ont innové afin de répondre à cette demande. Pour soutenir leurs activités, les services du Département et les chambres consulaires ont donné la priorité à la valorisation des produits locaux.**

**E**n 2020, les consommateurs français ont changé de comportement, se montrant soudain plus désireux de consommer local et de privilégier les circuits courts. Dès le premier confinement, les producteurs et commerçants haut-alpins ont réagi à cet engouement en multipliant les initiatives pour faciliter la vente et la livraison de leurs produits : création de marchés de producteurs, de plateformes de vente sur Internet, de *drives*, mise en place du *click & collect*, livraisons à domicile effectuées par des commerçants mutualisant leur véhicule, etc.

La chambre d'agriculture s'est adressée aux commerçants en leur demandant de privilégier la production locale et a été entendue. La volonté des consommateurs de privilégier les circuits courts a d'abord bénéficié à la filière agricole et aux commerces de bouche. « *Nous avons redécouvert les bienfaits de la proximité, la relation directe entre producteurs et consommateurs et réalisé que l'acte de consommer peut aussi être un acte citoyen* », constate Patrick Ricou, président de l'Agence de développement des Hautes-Alpes et vice-président du Département,

en charge du développement économique. Éric Lions, président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, se félicite de cet engouement qui a compensé en partie la baisse brutale des commandes dues à la fermeture des restaurants, des cantines, etc.

### Freiner la désertification des centres-villes

« *L'économie agricole de montagne est de qualité mais fragile*, explique-t-il. *Les débouchés sont principalement locaux. Nous n'avons pas attendu la crise pour servir le marché local. C'est aussi pour cette raison que nous avons créé la marque Hautes-Alpes naturellement.* »

« *La crise a accéléré un mouvement qui a débuté il y a plusieurs années déjà*, analyse pour sa part Éric Gorde, président de



# caux



Les consommateurs ont avant tout privilégié les produits locaux agricoles. ...



## Parole d'élus

**Jean-Marie Bernard**  
président du Département des Hautes-Alpes

« Avec les acteurs du développement économique, nous travaillons actuellement à définir une stratégie de territoire. Si nous voulons relancer l'activité du département, nous avons besoin de partager une vision commune durant plusieurs années. Notre département possède de nombreux atouts à faire valoir pour rebondir. »

la chambre de commerce des Hautes-Alpes. L'idée est rentrée dans l'inconscient collectif que nous pouvons tous freiner la désertification des centres-villes en consommant local. »

Pour défendre l'économie haut-alpine, les services de l'État, du Département et les chambres consulaires se sont mobilisés. L'Agence de développement a organisé, en quelques semaines à peine, la distribution de produits frais locaux aux associations caritatives (lire page suivante). La chambre de commerce a lancé avec succès un grand jeu, pour stimuler l'activité des commerçants, doté de 30 000€ de budget. La saison d'été 2020 a été une belle surprise : l'activité économique et la fréquentation touristique sont reparties très fortement à la hausse, au point de compenser une partie des pertes des entreprises. « Cette

saison a donné un coup d'accélérateur aux nuitées dans le département. Nous avons vécu un véritable engouement pour la montagne », se félicite le président de l'Agence de développement.

### Une réelle prise de conscience

Pendant la deuxième phase de la crise sanitaire, les comportements ont à nouveau évolué. « Les gens avaient acheté les produits locaux plus par contrainte que par choix », nuance Chantal Garcin, présidente de la délégation Hautes-Alpes de la CMAR PACA (Chambre de métiers et de l'artisanat de région PACA). Ils ont repris leurs habitudes antérieures, et certains commerçants ont renoncé aux méthodes de vente innovantes pour revenir aux méthodes traditionnelles.

Néanmoins, la plupart des rayons consacrés aux produits locaux dans les grandes surfaces ou les commerces ont été maintenus. « Il reste quelque chose de cette expérience, une réelle prise de conscience, souligne le président de la chambre d'agriculture. Les commerçants qui ont joué le jeu ont vu que ces produits attiraient les clients. » À grand renfort de campagnes de communication et d'opérations promotionnelles, les acteurs du développement économique ne relâchent pas leurs efforts et comptent bien prolonger leurs actions en 2021, pour valoriser produits et services locaux. « Pour l'instant, les entreprises sont sous oxygène, grâce au 'Quoi qu'il en coûte' de l'État, rappelle la présidente de la délégation Hautes-Alpes de la CMAR PACA. Les difficultés sont devant nous. » ■

## ▲ Soliagri

## Les associations caritatives approvisionnées en produits locaux

Dès mars 2020, l'Agence de développement des Hautes-Alpes a organisé la livraison de produits frais locaux aux associations caritatives du département. Cette opération a permis de soutenir l'activité agricole tout en améliorant la qualité des repas distribués aux bénéficiaires.

Dès le début de la crise sanitaire, le Département a trouvé le moyen de soutenir à la fois la filière agricole locale et les publics en situation précaire. Il a organisé et financé la livraison de produits locaux aux associations caritatives et permis aux bénéficiaires de consommer des repas plus qualitatifs. Ce dispositif a été baptisé Soliagri. Les agriculteurs ont été confrontés à une baisse brutale des commandes. La crise a aussi intensifié les difficultés financières des personnes précarisées, et les demandes alimentaires aux associations caritatives ont augmenté. Les mettre en relation a été



L'opération contribue à diversifier l'alimentation des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

une question de bon sens. Une trentaine de producteurs haut-alpins volontaires ont fourni légumes, viande, fromages et yaourts. L'Agence de développement des Hautes-Alpes a géré les commandes et les livraisons. Les Restos du Cœur, le Secours populaire, La Cordée, à Gap, et la Croix-Rouge ont reçu 10 000 colis entre mars et juin, l'équivalent de 100 000 repas, pour un coût de 140 000 € financé

par le Département. En décembre 2020, le dispositif a été étendu aux épiceries sociales de Gap et Laragne. Soliagri a bénéficié d'un budget du Département de 50 000 €, auquel s'est ajoutée une participation équivalente de l'État. Et en avril 2021, le Département a voté une enveloppe de 150 000 € pour renouveler l'opération jusqu'à l'automne. ■

## ▲ Vente en ligne

## L'économie locale passe au numérique

La digitalisation des petites entreprises est devenue l'une des priorités du gouvernement et des chambres consulaires. Commerçants, artisans et agriculteurs ont été fortement incités à vendre sur Internet. Certains ont ouvert leur propre site d'e-commerce, pour vendre en *click & collect* par exemple. D'autres ont rejoint les plates-formes de vente en ligne qui se sont multipliées dans le département. La chambre de commerce va continuer à

former les commerçants au numérique. La chambre des métiers propose également des formations et a ouvert un site Internet dédié à la vente des produits artisanaux. « Nos commerces ne sont pas encore assez digitalisés, martèle le président de la chambre de commerce des Hautes-Alpes. Même si le "click & collect" et la vente en ligne ne représentent aujourd'hui que 5 à 15 % de leur chiffre d'affaires, il faut les conserver. Le client final veut du confort et notre offre n'est pas encore suffisante. » ■





## ▲ Tourisme

# « Les Hautes-Alpes ont besoin de vous »

**Les Haut-Alpins ont la possibilité de soutenir l'économie locale en fréquentant les sites touristiques du département et en privilégiant la consommation de produits locaux. Tel était le message de la campagne de communication lancée en 2020 par l'Agence de développement des Hautes-Alpes.**

L'Agence de développement a demandé aux Haut-Alpins de faire du tourisme chez eux, de fréquenter les sites du département et de consommer davantage les produits locaux.

Elle a réalisé en 2020 une campagne de communication dont les affiches leur rappelaient que « les Hautes-Alpes ont besoin de vous ». « Le 'consommer local' n'est pas seulement alimentaire, souligne Patrick Ricou, son président et vice-président du Département en charge du développement économique.

Tout est lié. Nous avons voulu montrer l'offre locale dans toutes ses composantes, les sites et les activités touristiques dont nous pouvons profiter, mettre en avant les produits du terroir, les commerçants, les artisans... » L'afflux d'une clientèle française ne suffit pas à expliquer l'excellente saison de l'été 2020. La clientèle locale a aussi dû y contribuer. L'ambition de l'Agence est de continuer à véhiculer l'image positive des grands espaces, des activités de plein air et des produits haut-alpins. « Dans les périodes compliquées, nous devons nous appuyer sur cette clientèle locale qui constitue notre assise touristique », conclut le président. ■



## ▲ Cellule de crise

# Les pouvoirs publics mobilisés

Les services publics de l'État, de la Région et du Département, les chambres consulaires, les syndicats et les fédérations professionnelles participent tous à la cellule créée au début de la crise et qui se réunit toujours deux fois par mois. Une première dans le département, dont ils se félicitent tous. Ils partagent les mêmes objectifs : soutenir les entreprises locales, communiquer sur ce qui fonctionne et développer une stratégie territoriale autour de



L'un des principaux thèmes de travail est le soutien à apporter aux professionnels des stations de ski.

l'économie locale. Travailler ensemble leur permet d'échanger sur les besoins des entreprises, de recevoir toutes les informations sur la situation sanitaire, sur les aides du gouvernement et de faire

remonter les difficultés d'application ou les cas particuliers, les problèmes liés à la fermeture des stations de ski, avec leurs répercussions en cascade sur de nombreuses autres entreprises du département, etc. ■



© : Jean-Luc Armand

▲ Luc Bronner

# Chaudun, une histoire singulière et universelle

Dans son livre, *Chaudun. La montagne blessée*, le journaliste, ancien directeur des rédactions du *Monde*, retrace l'histoire de ces Haut-Alpins qui ont vendu leurs terres à l'État pour émigrer en Amérique en 1895. Pour leur redonner vie, Luc Bronner a mené une enquête minutieuse, notamment à partir des documents conservés aux Archives départementales des Hautes-Alpes.

---

*Vos origines haut-alpines ont-elles un rapport avec votre envie de raconter l'histoire du village de Chaudun ?*

---

Oui, le point de départ de cette idée vient directement de mon enfance.

Cette vallée est un lieu où je suis souvent allé me promener quand j'avais entre 6 et 8 ans. Les ruines de ce village et l'histoire de ses habitants qui avaient tout quitté pour émigrer en Amérique me fascinaient. À cette époque, on pouvait encore distinguer des traces de vie, des restes de cheminées... Aujourd'hui, on ne voit plus rien, que les trous des caves. Un autre point est lié à l'histoire de ma famille : j'ai eu moi-même des arrière-grands-parents qui



Lors de son enquête, Luc Bronner a analysé les nombreux documents conservés aux Archives départementales.

**Votre livre est le résultat de recherches très minutieuses. Comment avez-vous procédé ?**

Je n'avais pas beaucoup de temps disponible ; j'ai glissé mon enquête dans les interstices de mon emploi du temps, tout en continuant à travailler au Monde. J'ai commencé, en 2014, par passer une semaine aux Archives départementales et j'y suis retourné ensuite de nombreuses fois. J'ai consacré un temps interminable à lire les documents que j'avais photographiés à Gap. J'ai été frappé par la grande qualité de leur travail, qui permet d'avoir des documents de qualité et très bien conservés. J'ai parcouru tous les comptes-rendus du conseil municipal de Chaudun.

**Et vous avez eu encore d'autres sources ?**

J'ai consulté aussi l'état civil et l'iconographie disponible sur le site Internet des Archives.

Le déchiffrement des écritures manuscrites était parfois fastidieux, mais toujours intéressant. J'ai regardé le registre des matricules militaires pour étudier le profil des jeunes hommes. J'ai cherché le dossier administratif des curés qui ont été nommés à Chaudun. J'ai utilisé la presse locale pour retrouver l'ambiance, l'état d'esprit de l'époque...

**Qu'est-ce que cette histoire avait de si captivant pour y travailler pendant des années ?**

Elle est très originale, rare, et elle avait un véritable potentiel. J'ai adoré le fait de comprendre ce qui ressemble à un huis clos, et comment, de façon unanime, une centaine d'habitants se sont mis d'accord pour émigrer en Amérique, ont vendu

leurs terres à l'État... J'ai aimé mettre des visages et des voix sur cette histoire. Je préfère évoquer le destin des gens comme eux, plutôt que celui des gens puissants... Il s'agit aussi d'une forme de résurrection après une catastrophe écologique. Elle a été obtenue grâce aux hommes de l'ONF, qui ont planté 4 millions d'arbres, au point de transformer la vallée en une réserve de biodiversité.

**L'épilogue reste très actuel ?**

Oui, c'est une histoire modeste dont personne ne parlait et qui est à la fois singulière et universelle. Elle intéresse bien au-delà des Alpes et aurait pu se passer ailleurs. Les Hautes-Alpes ont toujours été un lieu de passage d'immigrants, souvent accueillis par les habitants. Ce regard sur le passé permet de mieux comprendre le présent.

*Je suis parti de la tombe de Félicie Marin, dont il reste un morceau dans le cimetière de Chaudun, pour trouver le plus de choses possible sur sa famille et en faire le fil narratif de cette histoire.*

**Vous avez choisi de ne pas mettre de photos du site. Pourquoi ?**

J'avais envie de laisser les lecteurs imaginer leur propre Chaudun. L'absence de photos permet de le faire vivre et de se faire ses propres représentations.

**Comment votre livre a-t-il été accueilli dans les Hautes-Alpes ?**

J'ai reçu de nombreux messages de remerciements de la part de gens très variés, qui ont apprécié que je raconte l'histoire de leurs ancêtres de façon aussi détaillée. Cela montre qu'il a été lu par les descendants très proches de l'histoire de cette vallée, et j'en suis heureux. J'ai été impressionné par le nombre d'exemplaires vendus : plus de 300 rien qu'au bureau de tabac de Saint-Bonnet-en-Champsaur! ■

sont partis en Amérique en 1903 et sont allés jusqu'à San Francisco. J'ai toujours été impressionné par leur courage de partir si loin.

**Vous avez passé toute votre enfance dans les Hautes-Alpes ?**

Je suis né à Gap en 1974 et j'ai grandi à Saint-Bonnet-en-Champsaur. Ensuite, je suis rentré au collège et au lycée de Gap-Centre. Je reviens régulièrement dans le département pour marcher, faire du ski... Une grande partie de ma famille est originaire de Champoléon. Ma grand-mère a été institutrice là-bas. Elle a même porté le nom de Champsaur, un véritable marqueur régional!

\*Publié en octobre 2020 au Seuil.

## ▲ Vendée Globe

# Deux Haut-Alpins dans la course

**Damien Seguin et Romain Attanasio, respectivement 7<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> du Vendée Globe, ont en commun, outre la voile, d'être tous les deux originaires des Hautes-Alpes. Leur participation à ce tour du monde montre que la course en solitaire réussit aussi aux montagnards !**

L'édition 2020 du Vendée Globe, course à la voile autour du monde en solitaire et sans assistance, a eu la particularité de compter deux Haut-Alpins parmi les skippers engagés : Damien Seguin, 42 ans, et Romain Attanasio, 44 ans. Ils sont arrivés à bord de leur monocoque aux Sables-d'Olonne en janvier, respectivement à la 7<sup>e</sup> et à la 14<sup>e</sup> place.

Les deux navigateurs sont originaires l'un de Briançon et l'autre de Vars. La famille de Damien Seguin est passionnée de montagne et son père est guide. Damien revient souvent dans le département pour s'y ressourcer.

Romain, lui, est issu d'une famille de skieurs de haut niveau, son grand-père ayant même été l'un des fondateurs de la station de Vars. Tout jeune, il se prend de passion pour la voile pendant ses vacances chez son grand-oncle. Ce dernier l'embarque à bord du bateau familial pour naviguer dans le golfe du Morbihan.

### Un rêve d'enfant réalisé

Romain est doué et fait preuve d'un mental à toute épreuve. Il intègre la section sport-études de La Baule puis le Pôle Finistère de Port-la-Forêt, voie royale des skippers en solitaire. En 2016, il réalise son rêve d'enfant : après avoir soutenu sa compagne, Samantha Davies, elle aussi au départ de la course, il boucle son premier Vendée Globe. En 2018, il participe à la Route du Rhum et, en 2019, à la Transat Jacques-Vabre.



Damien Seguin

© : Damien Seguin



Romain Attanasio

© : Romain Attanasio

Si Romain en est à sa deuxième participation, ce Vendée Globe 2020 était une première pour Damien, après d'autres courses en solitaire.

Il est le premier marin handisport à y avoir participé. Le fait d'être né privé de sa main gauche n'a jamais été un handicap pour le Briançonnais, qui se positionne parmi les meilleurs. Il a gagné son ambitieux pari : boucler ce tour du monde en 80 jours alors qu'un

bateau comme le sien le fait en général en 100 jours environ.

Une prouesse qui s'ajoute à un palmarès déjà impressionnant puisqu'il totalise 5 titres de champion du monde, deux médailles d'or aux Jeux paralympiques en 2004 et 2016, plus une médaille d'argent en 2008.

Il s'est aussi classé 8<sup>e</sup> de la Route du Rhum en 2018 et 14<sup>e</sup> de la Transat Jacques-Vabre en 2019. ■



▲ Artra 1618

# Artiste *caméléon*



© Jean-Luc Armand

Artra 1618 aime emprunter tous les chemins de la création artistique. ...

**Lionel Ferrero, alias Artra 1618, ose toutes les techniques, toutes les formes d'expression avec succès. Artiste peintre autodidacte installé dans le Champsaur, il multiplie les créations originales, passant de portraits hyperréalistes à des œuvres abstraites ou à des sculptures avec des objets recyclés : vélos, bouteilles de gaz...**

**A**rtiste total et inclassable, Artra 1618 est presque un cabinet de curiosités à lui tout seul... Dessinateur et peintre autodidacte installé à Lesdiguières, dans le Champsaur, Artra 1618 a commencé son parcours à Gap, à l'âge de 23 ans, en peignant avec succès des nus hyperréalistes. Avec le soutien sans faille de son épouse Maryse, il s'est ensuite aventuré dans toutes les directions artistiques, saisissant toutes les opportunités qui se sont présentées à lui. Ses œuvres ont été exposées à de nombreuses reprises en France et dans d'autres pays (Italie, Grèce, Japon...). Il a réalisé différents portraits de célébrités dont celui du pape Benoît XVI, maintenant au Vatican, ainsi que des fresques monumentales aux thèmes

profanes ou sacrés. Depuis 2019, Lionel Ferrero a choisi de s'effacer derrière ce pseudonyme énigmatique.

Ce palindrome (mot lisible dans les deux sens) aussi multifacettes que lui, évoque la dualité : un jeu de miroir, l'œuvre face à l'artiste ou inversement. Il fait aussi référence au Nombre d'Or, aux exigences mathématiques de la composition et du tracé.

*Du « plus beau camion de France »  
aux « VéloArt »*

Artra 1618 a peint aussi des camions d'Art, ce qui lui a valu de nombreux prix dont celui du « plus beau camion de France ». Il se fait parfois forgeron d'art, créant des compositions audacieuses,

s'adonne à la calligraphie, peint des cadrans solaires, sculpte des bas-reliefs, avant de revenir à des œuvres plus abstraites.

Plus récemment, il s'est lancé dans la création des « VéloArt » : compositions improbables et drôles d'objets recyclés auxquels il donne une deuxième vie.

Ses « VéloGuettes », « VéloSki », « VéloDuel », etc., égayaient des espaces publics ou privés, animent des ronds-points... Il décline ses créations en MiniVélos.

Ces objets attirent l'attention du Département qui en offre un au président Emmanuel Macron et 4 aux directeurs du Tour de France, à l'occasion du passage de la Grande boucle dans le département, en 2017.

Artra 1618 aimerait faire de sa propriété, qui est une œuvre d'art elle aussi, un musée ou un conservatoire, afin d'y présenter tout l'éventail de ses œuvres. Le Musée départemental a fait récemment l'acquisition de deux de ses tableaux intitulés « Les Nôtres Alpes » et les « Vôtres Alpes ». ■

## ▲ Apple des Cimes

Nectars *d'exception*

C'est une boisson originaire du Québec que trois couples d'amis ont décidé de produire dans le village de La Roche-des-Arnauds : le cidre de glace. Derrière ce nom des plus poétiques, un nectar élaboré à partir de pommes pressées dont le jus a été réduit par le froid, par cryo-concentration. « On le laisse ensuite fermenter, comme un vin », explique Christian Haupt, l'un des six associés de la SAS Apple des Cimes.

À l'instar du vin, le cidre de glace se déguste au repas, accompagnant à merveille foie gras, boudin blanc poêlé ou encore camembert au lait cru. « Il se boit aussi à l'apéritif ou en fin de repas. Chacun peut le consommer à sa guise », ajoute celui qui a coiffé la casquette de président de la SAS.

Les pommes nécessaires à la fabrication de cette boisson alcoolisée (environ 11%) sont cultivées dans un verger du même village, culminant à 1 100 mètres d'altitude. Des reinettes blanches qui permettent d'obtenir un cidre de glace parfaitement équilibré entre douceur et acidité. À cette recette traditionnelle, ils en ajoutent deux autres, l'une marie les pommes avec les coings et l'autre avec du safran de montagne. Une quatrième est pressée non pas à froid mais à chaud. Un cidre de feu qui ne manque ni d'originalité ni de caractère. ■



Les quatre cuvées d'Apple des Cimes.

[www.appledescimes.fr](http://www.appledescimes.fr)

## Vos élus



**Jean-Marie Bernard**

Président du  
Département des Hautes-Alpes



**Bernadette Saudemont**

Conseillère  
départementale  
déléguée à la vie associative,  
aux arts vivants, aux affaires  
européennes et régionales

## ▲ La Souloise

Au service *du village*

[www.lasouloise.com](http://www.lasouloise.com)

La Souloise est une institution au cœur de Saint-Étienne-en-Dévoluy. Historiquement hôtel, bar et restaurant, l'établissement racheté par Guillaume et Anne-Laure Chivrac (notre photo) à l'été 2020, a troqué sa troisième activité contre celle de supérette, 100 m<sup>2</sup> où désormais acheter ses produits du quotidien. « On a voulu amener de la proximité dans le village car il faut sinon faire 30 minutes de route pour atteindre le premier supermarché », glisse le nouveau propriétaire. L'hôtel a aussi fait peau neuve, passant de 8 à 6 chambres entièrement rénovées, avec un espace cuisine en commun. La Souloise attend maintenant le feu vert gouvernemental afin d'ouvrir sa seule partie encore fermée en raison des mesures sanitaires, à savoir le bar, véritable lieu de vie de ce village de 500 âmes. ■



## ▲ Au fil des saisons

# Gourmandises *artisanales et locales*

Depuis 2014, Sophie Costa s'est lancée dans la fabrication artisanale de produits gourmands : des biscuits salés et sucrés ainsi que des tartes de pays, sirops, confitures et confits à base de fleurs et de fruits. Ces douceurs sont vendues en magasins de producteurs ou dans sa boutique de Veynes, baptisée *Au fil des saisons*. Un nom révélateur des méthodes de travail de cette entrepreneure, respectueuses du cycle de la nature. Les créations varient donc en fonction des saisons et des récoltes. Autre point d'honneur de la boutique : utiliser des produits les plus locaux possible, ou venus des départements voisins s'ils ne sont pas cultivés dans les Hautes-Alpes. Les fraises arrivent de Pertuis et les abricots de Nîmes, lorsque



Sophie Costa (à gauche) et son employée Myriam Pavier.

c'est la saison. « *Autant profiter de tout ce dont on dispose sur notre territoire* », suggère Sophie Costa. Surtout quand la qualité est au rendez-vous. ■



[www.facebook.com/aufildessaisons.fr](https://www.facebook.com/aufildessaisons.fr)

## ▲ Romane Nicolas

# L'équipe de France *en ligne de mire*

À 18 ans, Romane Nicolas n'a qu'une ambition : intégrer l'équipe de France de ski. Elle est entrée depuis deux ans dans le circuit international, en catégorie U18. La fermeture des stations de ski due à la crise sanitaire n'a heureusement pas empêché la jeune skieuse du Dévoluy de s'entraîner et de continuer à skier 4 heures par jour et 5 jours par semaine. Plus à l'aise dans les courses techniques, en slalom et en géant, Romane a déjà derrière elle plus de 10 ans de compétition.

Cette jeune athlète haut-alpine est née dans une famille de skieurs chevronnés. Elle a d'abord été coachée par son grand-père, Jean-Marie. « *C'est lui qui m'a initié à ce sport* », se souvient-elle. Bien qu'elle s'entraîne maintenant au sein du ski club du Dévoluy, il continue à suivre de près chacune de ses courses,

tout comme le reste de la famille. La jeune skieuse est par ailleurs scolarisée au lycée d'Albertville, où

elle prépare un bac en section adaptée, en 4 ans et où elle envisage aussi une carrière de coach sportif. ■



© Mimi Faure Brac

Romane Nicolas très à l'aise dans les courses techniques.

## ▲ Politique sportive

# Du sport *partout et pour tous*



*Les sports de nature font l'objet d'un soutien tout particulier.*

**Le Département des Hautes-Alpes a adopté son nouveau schéma départemental du sport. Cette feuille de route 2021-2025 définit les priorités de sa politique sportive et met l'accent sur le développement du sport à tous les niveaux et auprès de tous les publics.**

**L**es Hautes-Alpes possèdent la densité la plus élevée de licenciés sportifs en France. Le Département a toujours mené une politique proactive sur cette thématique. Et, pour transformer l'essai, il vient de voter en février son nouveau schéma du sport.

Élaboré après concertation avec les acteurs locaux, ce plan d'action a défini 4 thématiques prioritaires pour la période 2021-2025 : promouvoir le sport de haut niveau, rendre la pratique accessible au plus grand nombre, faire du sport un outil d'animation

et d'attractivité du territoire et enfin accompagner le développement des disciplines de nature.

Ces 4 thématiques se déclinent en 13 actions. Des nouveautés s'y sont glissées par rapport à la précédente feuille de route.

Parmi celles-ci, un soutien financier renforcé aux athlètes de haut niveau, mais également aux structures qui les accueillent, à l'instar des Pôles espoirs. L'objectif étant de les rendre plus attractifs.

Une aide financière sera aussi apportée aux projets innovants, quand ils ont

pour but de réduire les inégalités sociales et individuelles dans l'accès à la pratique sportive : des systèmes conçus pour accompagner tout un chacun dans sa démarche d'inscription au sein d'un club pour pratiquer régulièrement du sport.

À noter également la place d'honneur que ce nouveau schéma départemental attribue aux sports de nature.

### Les JO 2024 en fil rouge

Une refonte totale du Plan départemental espaces, sites et itinéraires (PDESI) est ainsi prévue, tout comme la création d'un Observatoire des sports de nature. Ce dernier projet illustre la volonté de regrouper sur une même plate-forme la totalité des informations relatives à ces pratiques.



## Parole d'élus



**Marine Michel**

*vice-présidente, en charge de la mise en œuvre du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires*

**Daniel Galland**

*vice-président en charge du sport et des grands événements*

*« Notre volonté, avec ce nouveau schéma départemental du sport, est de remettre à jour la politique sportive afin de répondre au mieux aux attentes des acteurs locaux et de les soutenir pendant cette période où le sport est particulièrement mis à mal. »*



© Bertrand Boivin

Le nouveau schéma départemental du sport s'inscrit sur une période particulière, puisque la France accueillera les Jeux olympiques en 2024.

Dans ce cadre, le Département a été labellisé « Terre de Jeux 2024 », et a inclus dans sa politique sportive diverses actions en lien avec cet événement majeur.

Une équipe d'athlètes ambassadeurs des Hautes-Alpes va par exemple être créée, ainsi que des passerelles entre les mondes scolaire et sportif pour encourager la pratique sportive auprès des plus jeunes. Par ailleurs, le territoire a été retenu comme centre de préparation aux Jeux pour les disciplines du VTT, du canoë-kayak et de l'escalade. Il accueillera les délégations pour leur préparation. ■

### ▲ Nouveau

## Mon dossier APA sur Internet

**P**our constituer un dossier de demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA), il n'est plus nécessaire de se déplacer dans les services du Département. Les personnes âgées d'au moins 60 ans qui le souhaitent peuvent désormais remplir ce dossier en ligne, grâce au site Internet mis à leur disposition par le Département depuis mars dernier. Il concerne les personnes qui sont à l'aise avec l'informatique ou qui peuvent se faire aider. Les autres ont toujours la possibilité de déposer un dossier papier. Le site permet aussi d'enregistrer en ligne toutes les pièces demandées, y compris les documents et informations à caractère médical. Le Département a travaillé pendant plusieurs mois afin de garantir la sécurité de l'hébergement et le respect des

données personnelles, conformément aux dispositions du RGPD. Il a sollicité une plate-forme labellisée pour l'hébergement des données de santé.

Autre intérêt de cette nouveauté, chaque demandeur peut ensuite suivre l'évolution de sa demande et obtenir toutes les informations le concernant, comme le groupe iso-ressources (GIR, échelle d'évaluation du niveau d'autonomie) dans lequel il est classé, le plan d'aide qui lui est proposé et le niveau d'avancement de son dossier jusqu'à sa finalisation.

Le site est accessible directement à l'adresse <https://démarches.hautes-alpes.fr/apa/> ou via celui du Département et de la Maison de l'autonomie. ■

\*Règlement général sur la protection des données.



© istock

## ▲ Abbaye et forêt

# Bouillon de culture et d'oxygène



Une abbaye à découvrir en même temps que la forêt exceptionnelle qui l'entoure.

**C'est le seul monastère encore debout de tout le département des Hautes-Alpes. L'édifice, vieux de plus de huit siècles, a troqué sa vocation religieuse pour une autre, plus tournée vers la culture. Riche d'histoire et de vie, ce lieu est indissociable de la forêt exceptionnelle qui l'entoure.**

L'abbaye de Boscodon a beau fêter l'année prochaine ses 880 ans, elle trône toujours fièrement dans la forêt éponyme, au sud du massif des Écrins. Si elle abrite encore deux religieux – des frères dominicains –, l'édifice a surtout aujourd'hui un rôle culturel. L'Association des amis de l'abbaye de Boscodon, propriétaire et gestionnaire depuis 1972, s'est donné comme mission d'animer ce lieu en l'ouvrant au public afin de lui faire partager son histoire.

L'abbaye a été fondée en 1142 par des moines cénobites de l'ordre de Chalais. Elle a connu différents propriétaires, parmi lesquels l'archevêque d'Embrun, à partir de 1769 et jusqu'à la Révolution française, où elle est devenue propriété nationale. Au fil des guerres et des agressions, elle a été plusieurs fois détruite et reconstruite. « *Ce n'était pas tant le bâti qui intéressait mais la forêt. Elle était exploitée pour son bois, qui servait pour la construction navale, de radeaux et d'habitations en*

*Provence* », raconte Laurence Zannier, responsable de projets culturels au sein de l'association.

Une activité florissante pour l'économie, mais moins pour la nature : l'intense exploitation du bois a entraîné des problèmes d'érosion.

### Des plantes rares

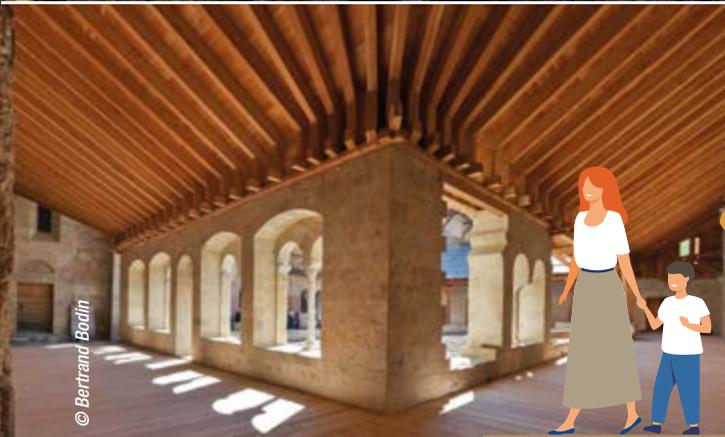
Si bien qu'une partie de la forêt a été reboisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre du plan gouvernemental de restauration des terrains en montagne. « *La forêt a depuis retrouvé sa splendeur et son rôle : stabiliser les pentes et limiter l'érosion* », rassure Catherine Biache, cheffe de projet au sein de l'Office national des forêts.



# à Boscodon



© Catherine Biache, ONF



© Bertrand Bodin

## ▲ Infos pratiques

### Visiter l'abbaye de Boscodon

L'église abbatiale et la chapelle sont en accès libre tous les jours de l'année.

Pour le parcours muséographique, le cloître et ses jardins, l'ancien réfectoire, la salle du chauffoir et l'ancienne cuisine, la salle du chapitre et les expositions, réouverture prévue en avril (sauf mesures contraires liées à la situation sanitaire).

Tarif : plein 7 €, réduit 5 €

Pour la boutique-librairie, réouverture en avril également (sauf mesures contraires liées à la situation sanitaire).

Gratuit



Seulement 40% de la forêt de Boscodon sont aujourd'hui exploités. Le reste est protégé ou laissé à l'état naturel. Si le sapin pectiné est l'essence majoritairement présente – et de façon spontanée –, il côtoie des mélèzes, des pins noirs ou des pins sylvestres. Le caractère exceptionnel du site vient aussi de ses plantes. Une biodiversité qui a permis à la forêt de Boscodon de rejoindre, en 2018, le réseau très fermé des « Forêts d'exception », qui témoigne de sa valeur patrimoniale et de son lien avec le territoire. On en dénombre seulement 15 dans toute la France, celle-ci comprise.

« On y rencontre une grande quantité d'épipogons sans feuilles, une espèce rare d'orchidée. Toujours dans cette famille, il

y a aussi le sabot de Vénus, moins rare, mais emblématique », souligne Catherine Biache. La bérardie laineuse ou la buxbaumie verte s'ajoutent à la liste, ainsi que, côté faune, le casse-noix moucheté, le tétras-lyre, le chamois, la marmotte ou encore les petites chouettes de montagne.

### Une programmation autour de l'art et la culture

Ce label d'exception, la forêt de Boscodon ne l'aurait donc jamais obtenu sans son histoire commune avec l'abbaye. « L'une n'existe pas sans l'autre », aime à dire Catherine Biache. Si la forêt vaut le coup d'œil pour sa biodiversité et ses grands espaces, l'abbaye ne

manque pas non plus d'intérêt. D'un point de vue architectural, d'une part, puisque le bâtiment a été entièrement restauré – et reconstruit pour certaines parties – entre 1972 et 2012, mettant en lumière son caractère roman. Pour sa programmation artistique, d'autre part, qui propose au public, d'avril à octobre, spectacles vivants, expositions, installations, résidences d'artistes d'art visuel, conférences ou encore stages (enluminure, calligraphie, chant), en plus des traditionnelles visites guidées. L'église abbatiale et la chapelle sont ouvertes tout au long de l'année. « Chacun peut trouver quelque chose à Boscodon, que l'on soit croyant ou non », suggère Laurence Zannier. Entre nature, histoire et culture, il y a en effet le choix. ■

## Puy-Saint-Vincent

### Liaison piétonnière entre 1 600 et 1 800 mètres

Le cheminement piéton dans la station, entre 1600 et 1800 mètres, se faisait par le bord de la route. Une situation dangereuse, surtout en hiver. La commune a donc réalisé, avec l'aide du Département, une liaison piétonnière dédiée afin de permettre aux habitants et aux visiteurs de circuler en toute sécurité. Cet équipement permet aussi de réduire nettement la circulation des voitures. Cette liaison, qui sera déneigée mécaniquement l'hiver, dessert désormais de nombreuses résidences, les jardins des neiges, le départ des pistes de ski de fond et des commerces. Sur les parties en forte pente, des escaliers ont été aménagés.



Budget : 396 100 € HT  
Subvention du Département : 194 000 €

## Briançon

### Traitement de l'air de la piscine municipale

Malgré différents ajustements réalisés ces dernières années sur le système du traitement de l'air, les utilisateurs et le personnel souffraient d'une qualité d'air médiocre qui imposait régulièrement d'ouvrir les fenêtres pour corriger les insuffisances de la centrale de traitement. Afin de résoudre ce problème récurrent, la commune de Briançon a installé une centrale de traitement supplémentaire et a séparé le réseau aéraulique (extraction de l'air vicié et renouvellement de l'air).



Budget : 210 000 € HT  
Subvention du Département : 63 000 €

## La Roche-des-Arnauds

### Acquisition d'un camion pour les services techniques

Le camion des services techniques de la commune avait plus de 15 ans de service et affichait 200 000 km au compteur.

Il nécessitait des réparations de plus en plus importantes.

La commune de La Roche-des-Arnauds a investi dans un nouveau camion pour limiter ses frais d'entretien et de réparation sur un véhicule devenu obsolète.



Budget : 26 152 € HT  
Subvention du Département : 12 000 €

## Orpierre

### Aménagement et diversification de l'offre touristique d'escalade

Orpierre est devenue un site d'escalade de renommée internationale. Cette activité génère aujourd'hui des retombées économiques importantes sur toute la vallée. Il est essentiel pour la commune d'avoir une gestion et une vision à long terme du site et des aménagements touristiques. Il faut par exemple intégrer les enjeux du réchauffement climatique en proposant une offre à l'ombre l'été. La commune a donc aménagé de nouvelles voies d'escalade dans tous les espaces vacants de l'actuel site et travaille à élever le niveau de sécurité des voies existantes.

Pour diversifier l'offre proposée aux touristes qui viennent en famille, la commune a également étudié la création d'une via ferrata dans la falaise du Puy et l'aménagement des Gorges de Bagnols.



Budget : 50 000 € HT  
Subvention du Département : 14 000 €

# / Tribunes /

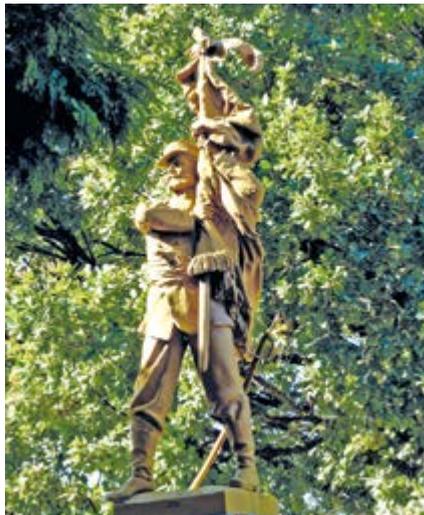
MAJORITÉ

OPPOSITION

## Savines-le-Lac

### Mise en valeur de la sculpture du soldat de 1870

Pour honorer les personnes tuées pendant la guerre de 1870, la commune de Savines-le-Lac a mis en valeur sa sculpture du soldat de 1870. Le monument a été déplacé au centre du village et son socle a été rénové par un artiste local.



Budget : 6 700 € HT

Subvention du Département : 1 500 €

## Saint-Bonnet-en-Champsaur

### Réfection de la toiture de la mairie

Afin d'assurer un accueil et des services publics de qualité, la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, a procédé à la réfection de la toiture de la mairie.

Celle-ci présentait des infiltrations qui endommageaient gravement la charpente.



Budget : 59 000 € HT

Subvention du Département : 17 700 €

## Priorité Hautes-Alpes

Au mois de juin, vous serez appelés à voter pour les élections départementales.

Ce faisant, vous élirez vos conseillers départementaux pour 6 ans et 9 mois. Par conséquent, cette élection est à prendre avec beaucoup de sérieux car le mandat sera particulièrement long.

Mais outre sa durée, ce sont les domaines de la vie quotidienne des uns et des autres qui sont concernés par cette élection. En effet, le Département intervient dans différents domaines tels que les collèges, le secteur social, les routes, la culture, le sport, l'hygiène alimentaire, l'agriculture, le numérique...

Le Département accompagne aussi financièrement les associations et les communes.

Autrement dit, le rôle des conseillers départementaux que vous allez élire est considérable et leurs votes seront déterminants dans des secteurs touchant à la vie de chacun d'entre vous!

Il sera donc particulièrement intéressant de comparer les bilans et les programmes des candidats.

Pour notre part, élus de la majorité départementale conduite par Jean-Marie Bernard, nous rendons une copie bien remplie, à l'exemple du déploiement de la fibre optique, de l'entretien des 2200 kilomètres de routes départementales, de la mise en place du schéma des solidarités, etc.

Nous avons bien compris les attentes de nos concitoyens dans leur vie quotidienne et avons encore beaucoup à faire car nos domaines d'intervention sont multiples.

Les 7 années à venir seront déterminantes pour accompagner au quotidien les Haut-Alpins !

*Ginette Mostachi & Jean Conreaux  
Coprésidents du groupe Priorité Hautes-Alpes*

## Démocrates 05

Nous voici arrivés au terme d'un mandat qui aura connu bien des crises. La crise migratoire tout d'abord et son impact sur le Conseil départemental qui est le chef de file de l'action sociale. Même si les actions sociales et solidaires sont beaucoup moins visibles et moins spectaculaires que les interventions sur les routes, cette compétence obligatoire du Département représente un budget de 80 millions d'euros, soit un tiers du budget global et nous n'avons eu de cesse de rappeler en session publique la nécessité de son bon usage. La deuxième crise qui nous affecte tous depuis le début de l'année 2020, c'est le surgissement de la COVID, qui a l'impact sanitaire que nous subissons déjà et qui a aussi des répercussions économiques et humaines sans précédent, du fait de la crise sociale qui s'annonce (augmentation de la précarité, de la pauvreté, du chômage) avec une économie mise à mal, et notamment l'économie touristique qui participe grandement à la vie de notre département. Nous sommes intervenus à maintes reprises en session pour proposer des actions à mettre en place le plus rapidement possible pour palier le marasme économique qui se fait déjà sentir. Notamment la mise en place du revenu universel qui pourrait, entre autres, apporter une aide conséquente aux étudiants dont on a pu constater la détresse la plus totale : nous connaissons tous la difficulté que nous rencontrons à accompagner nos enfants dans leurs études qui sont pour la plupart éloignées de nos territoires! Nous avons pris attache avec le président du Département de la Gironde, Jean-Luc Gleyze, travaillant depuis 2016 sur ce sujet et instigateur d'une lettre déposée auprès des parlementaires le 5 décembre dernier, pour aller dans ce sens. Nous souhaitons que le débat s'instaure dans les Hautes-Alpes. Malheureusement, cette proposition n'a reçu aucun écho de la majorité. Nous avons été heureux et honorés de porter et relayer les valeurs humanistes pour lesquelles nous avons été élus et de défendre vos projets et vos actions au niveau départemental, mais également national. Nous vous remercions pour votre confiance. Certains d'entre nous ne solliciteront pas leur réélection et ne seront pas candidats aux prochaines élections départementales; d'autres repartiront et de nouveaux viendront grossir nos rangs, si vous leur accordez votre confiance pour un nouveau mandat au service des Haut-Alpins ; mandat qui ne sera pas de tout repos, car il sera nécessaire de défendre de façon encore plus prégnante, plus forte notre territoire, avec de nouveaux enjeux, de nouvelles solidarités, de nouvelles règles, une nouvelle économie au service de tous.

*Le groupe Démocrates 05*

# Pour améliorer la sécurité des automobilistes et des cyclistes

on est là.

Le Département consacrera 28 millions d'euros  
aux infrastructures routières et aéronautiques en 2021.  
Les 2 000 km de routes départementales comptent  
près de 1 000 ponts et 23 tunnels.



**Hautes-Alpes**  
le département